



Affichée le  
24 décembre 2024

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

### Conseil de Communauté de communes

#### Extrait du registre des délibérations Séance du 17 décembre 2024

Conseillers en exercice : 38  
Conseillers titulaires présents : 35  
Pouvoirs : 3  
Votants : 38

Date de convocation : 11 décembre 2024  
Date d'affichage : 11 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du Carroussel d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Laurent Gautier, en qualité de Président suppléant.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Anne-Marie Cadart, doyenne de l'assemblée (article L. 5211-9 du CGCT). Elle rappelle que conformément aux arrêtés préfectoraux n°2019/DRCL/BLI n°97 en date du 11 octobre 2019 et n°2020-DRCL-ELEC-002 en date du 10 janvier 2020, le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à 38.

Il est procédé à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire et constaté que le quorum est atteint.

#### Etaient présents :

Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Monsieur PAPIN Michel, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Monsieur MONGIN Claude, Monsieur SCHMIT Benoit, Madame BARNET Suzanne, Madame MÉLÉARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Madame MORELLI Marie-Laure, Madame CADART Anne-Marie, Monsieur VORDONIS Patrick, Monsieur MARCOUX Frédéric, Monsieur VERDIER Jacques, Monsieur BARIANT Jean-Pierre, Madame DEVRIENDT Laëtitia, Monsieur BENSAL Malek, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame COURTYTERA Véronique, Monsieur GREEN Alain, Monsieur BAKKER Hubert, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur MATHÉROT Olivier, Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne, Monsieur BENOIT Dominique, Madame CAPIROSSI Pascale, Madame ROUEN Dominique

#### Avaient donné pouvoir :

Monsieur SALMON Patrick à Monsieur VORDONIS Patrick  
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Monsieur SCHMIT Benoit  
Monsieur DOARÉ Louis-Jean à Madame ROUEN Dominique

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Paul Garcia Robin, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DÉLIBÉRATION N°052/2024

OBJET : ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORÊTS

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Madame Anne-Marie Cadart, doyenne des membres présents, relatif à l'élection du Président de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code électoral et notamment son article L. 273-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2009 n°179 en date du 24 novembre 2009 portant création de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts entre les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2012 n°128 en date du 31 octobre 2012 portant extension du périmètre de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts à la commune de Tournan-en-Brie ;

Vu l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI/37 en date du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu l'arrêté n°2024-DRCL-BDE-027 en date du 25 novembre 2024 de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne portant démission d'office de Monsieur Jean-François Oneto de son mandat de conseiller municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Considérant la nécessité de procéder à l'élection d'un nouveau président de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Considérant les résultats du scrutin ;

Considérant le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération ;

DÉCIDE de proclamer Monsieur Laurent Gautier, Président de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, après avoir obtenu 31 voix sur 31 suffrages exprimés et .38 votants au 1<sup>er</sup> tour de scrutin et le déclare installé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Ozoir-la-Ferrière, le 17 décembre 2024

Le Président,  
Laurent Gautier



Le Secrétaire de séance,  
Jean-Paul Garcia Robin

